

■ Président de l'association CGPC, Hervé de la Tour d'Artaise défend une approche originale de son activité.

HERVÉ DE LA TOUR D'ARTAISE

Conseiller en gestion de patrimoine indépendant

Certifié homme d'expérience

Un homme de métier et d'expérience: c'est l'impression que partagent sans aucun doute tous ceux qui croisent le chemin d'Hervé de la Tour d'Artaise, que ce soit dans le cadre de ses fonctions associatives ou dans celui de son cabinet en gestion de patrimoine. Il faut dire qu'à 64 ans, il a accumulé de nombreuses expériences, depuis la Banque de Suez jusqu'à son cabinet de huit personnes où l'ont rejoint sa fille et son fils. Le passage dans de grandes banques au cours des années 70 et 80 donne de l'épaisseur à ce diplômé de Sciences Po Paris qui se spécialise, à la faveur d'un diplôme de troisième cycle à l'université de Paris-Dauphine, dans les fusions-acquisitions. C'est sa responsabilité comme fondé de pouvoir à la Banque de Suez après un passage comme analyste financier. À la nationalisation d'Indosuez en 1983, il entre chez Barclays et crée le département capital-risque de la banque, puis y dirige, dès 1989, le département gestion de fortune fraîchement créé.

«C'est l'époque de l'expansion de la gestion de patrimoine, avec les nouveaux logiciels, les premières formations de troisième cycle, etc. C'était un métier en constitution.»

Son propre cabinet

En 1995, contraint de quitter Barclays qui subit alors une lourde restructuration en France, il crée son cabinet, Audit patrimoine et planification financière (A2PF), sur un modèle tout à fait original. «Je fais du conseil patrimonial. Le terme de gestion de patrimoine est ambigu parce que proche de la gestion de fortune, la gestion d'actifs. Je préfère parler de planification financière: je m'intéresse davantage aux flux d'épargne qu'au stock.»

Alors, les discussions actuelles des gestionnaires de patrimoine autour de leurs commissions, il n'en a que faire, puisque son modèle repose sur des honoraires à 100%. «Je suis un pionnier de la facturation en gestion de patrimoine.» Via des conventions avec les grandes entreprises, il dissèque le patrimoine des cadres dirigeants et leur



RICHARD MURY

SON PARCOURS

■ **Son âge** 64 ans

■ **Sa formation**

Sciences Po Paris, troisième cycle de gestion des entreprises à l'université de Paris-Dauphine.

■ **Ses fonctions** Gérant du cabinet A2PF et président de l'association CGPC.

conseille des stratégies d'investissement ou de gestion. Ce ne sont pas les cadres eux-mêmes qui payent ce conseil, mais les entreprises qui apportent ce service à leurs collaborateurs, à l'instar d'un service de conciergerie ou d'un bilan de compétences. Il invente avant l'heure ce que l'on appellerait aujourd'hui du «coaching financier».

Une association au service du patrimoine

Quand il dit que «le conseil patrimonial, c'est avant tout de la pédagogie», on comprend plus aisément le lien avec l'autre aventure qu'il mène en parallèle depuis 1997: la création, avec d'autres acteurs reconnus du monde de la gestion de patrimoine, de l'association

des Conseils en gestion de patrimoine certifiés (CGPC). Élu président en 2009 et réélu en 2012, il milite pour «une transparence et une concurrence égale entre les différents acteurs de la gestion de patrimoine», ce qu'apporte cette certification. Si le gros du bataillon des 1 550 certifiés CGPC se trouve chez les assureurs et les indépendants, sa priorité est désormais «d'élargir la certification aux banquiers».

■ CAROLE MOLÉ-GENLIS